

**Assemblée générale**

Distr. générale  
19 janvier 2017  
Français  
Original: anglais

---

**Comité des utilisations pacifiques  
de l'espace extra-atmosphérique****Renseignements fournis conformément au Traité sur les  
principes régissant les activités des États en matière  
d'exploration et d'utilisation de l'espace  
extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps  
célestes****Note verbale datée du 15 décembre 2016 adressée au Secrétaire  
général par la Mission permanente du Royaume-Uni de  
Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des  
Nations Unies à Vienne**

La Mission permanente du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies à Vienne a l'honneur, conformément à l'article XI du Traité sur les principes régissant les activités des États en matière d'exploration et d'utilisation de l'espace extra-atmosphérique, y compris la Lune et les autres corps célestes (résolution 2222 (XXI) de l'Assemblée générale, annexe), de communiquer des renseignements concernant l'objet spatial NATO IVB (voir annexe).



## Annexe

**Renseignements sur un objet spatial\*****NATO IVB**

Indicatif international du Comité de la recherche spatiale	1993-076A
Nom de l'objet spatial	NATO IVB
État d'immatriculation	États-Unis d'Amérique pour l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN)
Autres États de lancement	États-Unis d'Amérique
Document relatif à l'immatriculation	ST/SG/SER.E/274
Document contenant des renseignements supplémentaires	A/AC.105/1094
Date et territoire ou lieu de lancement	8 décembre 1993 UTC États-Unis d'Amérique
Principaux paramètres de l'orbite	
Période nodale	1 461,726 minutes
Inclinaison	12,03 degrés
Apogée	36 320 km
Périgée	36 272 km
Fonction générale de l'objet spatial	Communications militaires
Date de désintégration/rentrée dans l'atmosphère/désorbitation	4 novembre 2016 à 20 h 35 UTC
Modification dans l'exploitation	
Date à laquelle l'objet spatial cesse d'être fonctionnel	11 novembre 2016 à 15 h 43 UTC
Date de déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut	4 novembre 2016 à 20 h 35 UTC
Conditions physiques du déplacement de l'objet spatial vers une orbite de rebut (voir Lignes directrices relatives à la réduction des débris spatiaux du Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique)	Orbite élevée de 463 km au minimum, 520 km au maximum et 492 km en moyenne de l'orbite terrestre géosynchrone pour limiter le risque de collision et toute interférence avec l'orbite terrestre géosynchrone (lignes directrices 3 et 7). Batteries épuisées et déconnectées des circuits de charge, et propergol entièrement éliminé pour réduire autant que possible le montant d'énergie stockée (ligne directrice 5).

\* Ces renseignements ont été communiqués au moyen du formulaire établi conformément à la résolution 62/101 de l'Assemblée générale; leur présentation a été modifiée par le Secrétariat.

---

Changement touchant la supervision de l'objet spatial	
Changement de fonction de l'objet spatial	Communications militaires (hors service)
Propriétaire ou exploitant de l'objet spatial	Airbus Defence and Space Ltd.
Autres renseignements	Propriété de l'engin spatial transférée de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord le 8 décembre 2010, et du Royaume-Uni à Paradigm Secure Communications Ltd. le même jour.  Le 1 <sup>er</sup> janvier 2015, droits et responsabilités de Paradigm transférés à Airbus Defence and Space Ltd.  L'engin spatial est arrivé au terme de sa mission le 11 novembre 2016.
Lanceur	Delta

---